



TROISIÈME ANNÉE.

DIMANCHE 16 AVRIL 1854.

N° 16.

Qui s'abonne à l'imprimerie
du Gouvernement.
Prix : 12 fr. PAR AN.
payables par trimestre et
d'avance.

Assurez : 1 franc la ligne,
Caractère 2 points (pet.-rom.)

AU COMPTANT.

S'adresser à l'imprimerie du
Gouvernement.

MESSAGER DE TAHITI.

PARTIE NON OFFICIELLE.

La cérémonie commémorative de la semaine Sainte a été célébrée avec solennité à bord des navires de guerre français présents sur rade. Du jeudi au samedi à onze heures du matin, les vêpres ont été appliquées, et chaque demi-heure a été marquée par un coup de canon.

CIRCULAIRE

adressée par le ministre des affaires étrangères de France
aux représentants de la France à l'étranger.

Paris, 30 décembre.

Monsieur, — Les affaires d'Orient prennent une tourmente trop grave pour que je ne veuille pas, au moment même où les circonstances imposent de nouveau devant le gouvernement de Sa Majesté impériale, vous rappeler les efforts que nous n'avons cessé de faire dans le but de prévenir les complications dont l'Europe est si gravement menacée.

Il est à peine à croire que nos succès, malgré tout ce qui complice, ait excité les alarmes du cabinet de Saint-Pétersbourg; nous avons essayé de calmer ces inquiétudes par de longues et complètes explications. Il nous avait paroît que, tout en réservant les droits de la Porte, na de cette nature pourraient être échappés loin du théâtre où il était. Notre opinion n'a pas été partagée par la Russie, et M. le prince de Menschikoff a reçu l'ordre de se rendre à Constantinople. Je me hâte à dire que, si nous avions eu les vues exclusives que l'on nous supposait, que si la revendication de nos anciens et incontestables priviléges n'eût pas été soutenue avec autant de modération; la mission de cet ambassadeur extraordinaire serait tout de suite devenue l'objet d'un conflit que nous avons su éviter.

L'affaire des sanctuaires de Jérusalem assoupie, et, d'après le témoignage de M. le comte de Nesselrode in-folio, dégagé d'une manière irrécusable, une autre difficulté s'est élevée. M. le prince Menschikoff a rendu des garanties pour les priviléges de l'Église grecque. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'établissant, par ailleurs, fait particulier, que ces priviléges cessaient être valides, et la Porte, au contraire, confirmait solennellement les immunités religieuses de ses sujets chrétiens.

Anime du désir d'apaiser un différend qui, s'il concernait d'un côté les droits souverains du sultan, de l'autre touchait à la conscience de S. M. l'empereur Nienau, le gouvernement de Sa Majesté impériale, de concert avec celui de Sa Majesté Britannique, a recherché avec soin le moyen de concilier les intérêts, à la fois si délicats et si complexes, qui s'y trouvaient engagés. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne peut avoir oublié le zèle et la loyauté que nous avons mis à remplir cette tâche difficile; il ne saurait davantage disconvenir que la résistance de la Porte à accéder à un premier plan de transaction, émane de la conférence de Vienne, n'a pas été la seule cause de notre jeu-savoir.

Pendant le cours de ces diverses négociations, des faits graves s'étaient produits dans l'armée russe ayant franchi le Frith et envahi, en pleine paix, deux provinces de l'Empire ottoman. Les escadres de France et d'Angleterre avaient du rapporter des Dardanelles, et, dès cette époque, si le gouvernement de Sa Majesté impériale l'eût voulu, ses forces navales auraient mouillé dans les eaux de Constantinople. Cependant, s'il a jugé nécessaire d'étudier son droit, ce n'a été en quelque sorte que pour faire ressortir davantage sa modération. La nature des rapports de la Russie avec la Sublime-Porte était, devenue trop normale pour que l'état de guerre ne succéda point à l'état de paix, ou, pour mieux dire, il fallait que les choses reprennent leur véritable nom et que l'agression dont le territoire turc avaient été l'objet profitât ses conséquences. Ce changement dans la situation a nécessité un nouveau mouvement de notre escadre, et, à la demande du sultan, le pavillon français a paru dans le Bosphore en même temps que le pavillon britannique.

Toutefois, Monsieur, nous n'avions pas renoncé à l'espoir d'un arrangement, et d'assurer que l'Autriche et la Prusse, comme déjà nous l'isons avec l'Angleterre, nous soutiennent encore un bras pacifique. Des propositions auxquelles, au succès desquelles nous ne cesserons d'employer nos efforts, ont été adressées à la Porte par les représentants des quatre puissances.

Aucun traité conclu avec la Russie n'interdisait à nos vaisseaux de guerre la navigation de la mer Noire. Le traité du 4 juillet 1851, en fermant en temps de paix les passages des Dardanelles et du Bosphore, reservait au sultan la faculté de les ouvrir en temps de guerre, et du jour où Sa Hautesse nous avait laissé le libre accès des détroits, celui de l'Euxin nous avait également acquis. Les mêmes motifs qui nous avaient retenu si long-temps dans la baie de Besika arrachaient notre escadre dans

la rade de Beïlos. Le gouvernement de Sa Majesté impériale avait à cœur de témoigner jusqu'au bout des sentiments d'amitié qu'il professe pour la Russie, et de rejeter aux yeux du monde la responsabilité d'une aggravation dans un état de choses qui, sans ses manœuvres, n'aurait point parvenus à modérer. Il n'était pas à penser, d'ailleurs, d'après les entretiens de plus récents dates, que, au moment où Castellion, que le cabinet de Saint-Pétersbourg satisfaisait à une partie de la possession qu'il considérait comme une conquête, ne demandait qu'à l'autre de faire la même chose, et que, malheureusement, coïncidait avec la Tempête. Nous paraîssent solvés par la présence de nos navires dans les eaux de Constantinople attesté par notre ferme intention de protéger celle capitale contre un danger sourd, et nous ne voulons pas que son apparition prématurée dans les parages plus rapprochés du territoire russe risqué de passer pour une provocation.

« L'état de guerre rendait, sans doute, une collision possible sur mer comme sur terre entre les parties belligérantes; mais nous avions été autorisés à croire que notre réserve serait immatérielle par la Russie, et que ses amiraux éviteraient de même de prendre à nos escadres l'occasion d'une rencontre, en s'abstenant de procéder à des mesures d'agression dans des limites où, si nous avions pu, sans le cabinet de Saint-Pétersbourg, annuler d'intenses difficultés, n'eût escadré aurait certainement exercé une surveillance plus active.

— L'examen de Singapour, Monsieur, s'est donc produit en dehors de toutes nos prévisions, et ce fait déprobable modifie également l'attitude que nous aurions dû garder.

« L'accord qui s'est opéré récemment à Vienne entre la France, l'Autriche, l'Angleterre et la Prusse, a établi le caractère unique du différend qui existe entre la Russie et la Porte. Les quatre cours ont solennellement reconnu que l'intégrité territoriale de l'empire ottoman était une des conditions de leur équilibre politique. L'occupation de la Moldavie et de la Valachie constitue une première atteinte à cette intégrité, et il n'est pas douteux que les chances de la guerre ne puissent encore l'entamer davantage.

— Le conflit de Nesselrode, il y a quelques mois, représentait comme une compensation nécessaire à ce qu'il appelaient des sacrifices entre la Russie et l'enfumissement des Principautés du Danube. À notre avis, il devait être, et c'est pourquoi il est devenu indispensable de mesurer nous-dont droit et nos intérêts de la compensation à laquelle nous donnions droit, et nos intérêts de la paix qui intéressent la Turquie et les positions militaires déjà prises par l'armée russe. Il nous faut un juge qui nous assure le rétablissement de la paix en Orient à des conditions qui ne changent pas la distribution des forces respectives des grands Etats de l'Europe.

Le gouvernement de Sa Majesté impériale et le gouvernement de Sa Majesté Britannique ont, en conséquence, décidé que leurs usdrades entreraient dans la mer Noire et combinereraient leurs mouvements du facias à empêcher le territoire ou le pavillon ottoman d'être ou battu à une nouvelle attaque de la part des forces navales de la Russie.

MM. les vice-amiraux Hanelin et Dundas vont recevoir l'ordre d'empêcher à quid de droit l'objet de leur mission; et nous nous plions à espérer que cette démarche loyale permettra de conjurer, non seulement les difficultés édictées par ce qu'un but, celui de contribuer à empêcher des conditions hostiles, un rapprochement entre les deux parties belligérantes; et, si les circonstances l'obligeant à se prémunir contre des éventualités redoutables, il conserve la confiance que le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui a donné de si nombreux exemples de sa sagesse, ne voudra pas exposer l'Europe à peine remise de ses sévices, à des épreuves que la hâtive raison des souverains a su lui épargner depuis de si longues années.

— Je vous autorise à donner lecture de cette dépêche à M.

— (Signé) : DROUOT DE LIUVY.

NOUVELLES DIVERSES.

M. Armand Bertin, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, est mort le 42 janvier d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 53 ans.

Tous les journaux parlent de cet événement comme ayant une importance européenne. C'est qu'en effet M. Armand Bertin fut l'un des représentants les plus remarquables du *Journal des Débats*. Fils d'un homme qui avait consacré sa vie à la défense des grands principes de 89, il avait hérité d'une foi vive dans le gouvernement révolutionnaire qu'il regardait comme le gouvernement satisfaisant le mieux et les intérêts et l'honneur des peuples. Arrivé avec ses amis au pouvoir, il accepta jamais aucune faveur. Il crut que son rôle était de soutenir avec chevalier le gouvernement qui marchait dans la voie de ses croyances, de lui indiquer le but et l'avertir librement

quand il la paraissait s'en échapper. Malheureusement il possède ce système pourtant si soutenu comme l'Évangile par la sole autorité de la parole. Il repoussait à l'emploi de la force, et les passes exaltées empêtraient en un jour l'établissement de 33 ans.

Homme d'un esprit vraiment distingué, la collection du journal qu'il a dirigé restera comme un des monuments les plus intéressants pour l'histoire de notre époque, d'un dévouement inégalé et sans honneur pour ses amis. M. Armand Berlin laisse des larmes et un long deuil dans l'âme de tous ceux qui l'ont approché.

— La défaite des Russes est pleinement confirmée. On lit dans la *Presse*:

15.000 turcs ont attaqué les retranchements des Russes en face de Kafafet et sont parvenus à les emporter : 18.000 Russes ont tenté de reprendre la position et ont été repoussés. On porte la partie des Russes, en tués et blessés, à 3.000 hommes. Celle des Turcs n'est pas connue.

— L'union des quatre puissances est complète, et elles se sont entendues sur les propositions à faire à la Russie. Le divorce a pleinement accorde aux termes protocoles vers les navoys de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, et se montre prêt à conclure la paix à ces conditions.

— Des nouvelles, en date du 21 janvier, affirment que l'empereur Nicolas a rejeté d'une manière préemptoire la note des quatre grandes puissances. La conséquence de ce refus est que la guerre ne saurait plus s'eviter.

— Plusieurs bâtiments de l'Etat ont été lancés des chantiers, ce soit :

A Cherbourg, le *Béneauvoir*, hec de 1^{re} classe.

A Brest, le *Duguay-Trouin*, vaisseau à hélice de 650 chevaux.

A Lorient, l'*Antébat*, vaisseau à hélice de 100 canons, de 650 chevaux.

A Toulon, le *Fleury*, vaisseau à hélice de 100 canons, de 600 chevaux.

Le ministre de la marine a ordonné la mise à l'eau prochaine des vaisseaux le *Louis XIV* et l'*Ulin*, qui se trouvent sur les chantiers du port de Rochefort.

— Un rapport du ministère de la guerre porte à 1.250.000 hommes l'effectif que la France peut mettre sur pied.

Les dernières nouvelles nous annoncent que des préparatifs de guerre sont fait activement par la France et l'Angleterre.

Les grands Russes ont quitté Londres et Paris, et des instructions ont été données aux ambassadeurs français et anglais pour qu'ils se rendent de Saint-Pétersbourg. Les dernières positions sur ces sont finalement rejetées et les négociations rompus. La mission du comte Orloff est manquée.

Dans un conseil tenu aux Tuilleries, l'Empereur a fortement exprimé la nécessité, maintenant que les négociations sont rompues, de pousser avec vigueur les préparatifs de la guerre. Dans tous les départements du service militaire on travaille non cesse à l'exécution des ordres qui se succèdent sans relâche. Municions, armes, effets d'habillement sont préparés en toute hâte.

Le général Pelissier choisit 20.000 hommes des meilleurs régiments d'Afrique, qui, ajoutés au contingent de la France fixe à 80.000, sont prêts à s'embarquer dans un mois. L'île de Mityline sera probablement le dépôt général.

Une très grande activité régit dans les arsenaux. A Brest, quatre vaisseaux de ligne seront prêts à prendre la mer avant peu et deux bâtiments à vapeur attendent leurs armes. On fait une nouvelle levée de matelots. L'escadre de l'Océan sera bientôt en état de faire voile et l'escadre de réserve prête à la renforcer en cas de besoin. A Toulon, les vaisseaux le *Trident* et la *Ville de Marseille* ont été mis en commission de port, ayant six mois six autres vaisseaux de ligne et une frégate de 60 seront en mesure de rendre un service actif.

L'escadre de l'Océan a reçu l'ordre de se rendre à Toulon; on suppose que c'est pour y embarquer des troupes.

Parmi les ordres importants récemment donnés par le Gouvernement français, on remarque celui relatif à la fabrication de 2 millions de boulets.

Défense formelle a été faite en France à tous les journaux de parler du mouvement des troupes et des préparatifs de guerre autrement que dans les articles publiés au *Mousquet*.

Plusieurs *steamer*s de la compagnie Canard ont été pris par le gouvernement anglais pour effectuer des transports de troupes à Constantinople.

30.000 hommes doivent faire partie de cette première expédition.

6.000 ont déjà quitté l'Angleterre.

L'amiral *Caudis* a été nommé au commandement d'une division de la flotte de la Baltique. Le commandant en chef n'est pas encore connu, mais on parle beaucoup de l'amiral Seymour, qui aurait sous ses ordres les amiraux sir Charles Napier et lord Rondonado.

50.000 Turcs ont passé le Danube. Par suite de ce mouvement Omer-Pacha aurait coupé les Russes et empêcherait toute communication entre les deux corps d'armée.

COMITÉ AGRICOLE.

Pointes à vendre.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

28 février. Corvette à vapeur française *Plaque*, commandée par M. Page, chef de division.

7 avril. Aviso à vapeur *Durac*, commandé par M. de Lavaisse de Lavergne.

11 avril. Corvette française *Sauvette*, commandée par M. Féret, boutein de vaisseau.

Gouette française *Antioche*, désarmée.

Gouette française *Pagette*, désarmée.

Gouette française *Kamehaula*, désarmée.

DE COMMERCE.

Brig anglaise *River Clef*, capitaine William, en partance pour Malbrouk.

20 avril. Gouette française *Dionne*.

17 septembre. Brig du protectorat *Lucy Morris*, capitaine Robinson, sur rade.

24. Trois mât anglais *Solomé*, capitaine Pike, en partance pour Sydeney.

26. Trois mât anglais *Lysia*, capitaine Barbazar.

28. Gorvette anglaise *Eurobird*, capitaine Smith.

29. Gouette du protectorat *Marie-Louise*, capitaine Harrington, en reparations.

23. Gouette du protectorat *Anie*.

27. Gouette anglaise *Emily-Hart*, capitaine Sustenance, en reparations.

29. Gouette anglaise *Melbourne-Pocket*, commandée par M. Monet de la Marche, enseigne de vaisseau, en partance pour Calais.

31. Gouette anglaise *Coraline-Hart*, capitaine Leguerre.

16 avril. Votre frégate *Mutante*, capitaine Tarquin.

19. Brig américain *Destiel*, capitaine Ladieu.

10. Brig anglais *Maid of Sulphur*, capitaine Beauvais.

12. Trois mât américain *Guy-Hend*, capitaine Davis.

12. Gouette du protectorat *Mervita*, capitaine Browne.

Mouvement du port de Papeete du samedi 8 au vendredi 13 avril 1854.

ENTREES.

Cotre français *Musante*, capitaine Tajiuni, 10 tonneaux, 1 homme d'équipage, venant de Riaiaea en 5 jours, sur lest.

10. Brig américain *Daniel*, capitaine Ladieu, 194 tonneaux, 11 hommes d'équipage, venant de Californie en 32 jours, spéciaux.

10. Brig anglais *Maid of Sulphur*, capitaine Beauvais, 189 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 2 passagers, venant des îles Pugel en 50 jours, bois de construction, saumon sale, etc.

11. Corvette française la *Sorrelle*, commandée par M. Féret, lieutenant de vaisseau, venant des Marquises.

12. Gouette du protectorat *Marta*, capitaine Browne, 60 tonneaux, 8 hommes d'équipage, venant des îles Fanning en 31 jours, huile de cuve.

12. Trois mât français *Goy-Hend*, capitaine Davis, 303 tonneaux, 8 hommes d'équipage, venant de Californie en 21 jours, assortiment.

SORTIS.

8. Gorvette américaine *Rob Roy*, capitaine Kerby, pour les îles sous le vent.

12. Brig chilien *Flecha*, capitaine Larrazabal, pour Valparaíso, sur lest.

14. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau, pour Taravao.

15. Trois mât du protectorat *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemarie, pour Californie, vins, 170.000 oranges, 20.000 citrons, 15.000 limons, 30.000 francs.

45. Gouette calédonienne *Varangie*, capitaine Hayssen, pour Californie, 3.30.000 oranges, 15.000 francs.

ARSENAL DE FAREBUTÉ.

Le brig américain *Daniel* prend ses dispositions pour monter sur rade.

Le brig du protectorat *Lucy Morris* termine ses réparations sur rade.

ANNONCES.

AVIS AU PUBLIC.

Nouvel assortiment de cigares Regalia et autres.

Chez M. Laharrague, négociant.

AVISAU PUBLIC.

Les soussignés, ayant établi dans ce port une maison de commerce, ont l'honneur de prévenir messieurs les capitaines, armateurs, et le public en général, qu'ils ont l'œuf, sur le brig *Flecha*, un excellent assortiment de marchandises qu'ils offrent à des prix très convenables.

Papeete, le 1^{er} avril 1854.

LOPEZ HERMANO & C°.

PUBLIC NOTICE.

The undersigned, having established a branch in this port, of their well-known Valparaíso house, respectfully call the attention of ship-masters, and the public in general, to the excellent assortment of goods from brig *Flecha*; well suited to the wants of this place, and for sale at reduced rates.

Papeete, April 1st 1854.

LOPEZ BROTHER and C°.

LE GÉRANT : BIOT.